

INFOS PRATIQUES

L'éducatrice de jeunes enfants vous accueille aux permanences suivantes:

- ◆ Lundi de 13h30 à 17h30 sur rendez-vous
- ◆ Mardi de 15h à 19h sur rendez-vous
- ◆ Jeudi de 13h30 à 17h30 sur rendez-vous
- ◆ Vendredi de 9h à 12h sur rendez-vous

A la Maison de l'enfance,
boulevard de la fraternité
44420 La Turballe

Possibilité de prendre rendez-vous sur Piriac sur Mer, Saint-Molf et Mesquer.

- Les séances de découvertes itinérantes ont lieu les Mardis et jeudis matins et ponctuellement les lundis matins
- Retrouvez l'actualité du Relais et le calendrier des séances sur:
www.mairie-laturballe.fr
onglet enfance et jeunesse

Pour toutes informations relatives aux modes de gardes et aux contrats, se connecter sur:

www.mon-enfant.fr
www.pajemploi.urssaf.fr

Contacts

06.72.09.69.48

ramdupaysblanc@laturballe.fr



Relais Parents et Assistant(e)s Maternel(le)s Itinérant du Pays blanc



Espace d'échanges, d'informations et d'animations

Service libre et gratuit ouvert à toutes les familles



Pour tous :

- Gratuité
- Confidentialité
- Neutralité

Le RAM un service qui crée un lien...



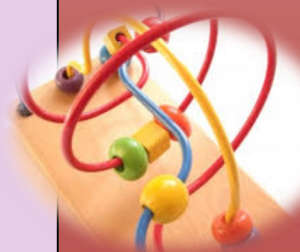
Pour les enfants...



...accueillis chez un(e) assistant(e) maternel(le) ou en garde à domicile.

Le RAM, c'est un lieu :

- de découvertes et de socialisation
- de jeux libres et d'animation, psychomotricité, éveil musical, bébés lecteurs, atelier



Pour les parents et futurs parents

Le RAM, c'est un espace d'information sur les modes d'accueil du territoire pour :

- Construire son projet d'accueil individuel ou collectif
- Évaluer ses besoins
- Trouver une liste actualisée des assistant(es) maternel(le)s
- Vous soutenir dans la fonction d'employeur
- Vous accompagner dans la médiation

Pour les assistant(e)s maternel(le)s et futur(e)s assistant(e)s maternel(le)s



Le RAM c'est un endroit pour:

- se rencontrer et échanger
- vous mettre en relation avec des employeurs
- vous accompagner dans:
 - la pratique professionnelle
 - la formation continue
 - la médiation
- vous informer sur:
 - les démarches pour devenir assistant(e)s maternel(le)s
 - le droit du travail

